

Le 28 septembre 2020

Transmis par courriel.

Division de l'urbanisme
Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité
Arrondissement de Ville-Marie
800, boulevard De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4L8

Objet : demandes d'information à la suite de la séance virtuelle de questions et de réponses du 15 septembre 2020

Madame,
Monsieur,

À la suite de la séance virtuelle de questions et de réponses du 15 septembre dernier dans le dossier du projet immobilier de l'îlot Sainte-Catherine Ouest et les modifications au Plan d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie, la commission de l'OCPM chargée de la consultation souhaite obtenir des informations supplémentaires de la part de la Ville de Montréal.

Au nom de la commission, je vous prie de prendre connaissance et de répondre aux interrogations et demandes suivantes:

1. Est-ce que l'arrondissement de Ville-Marie possède des études ou de l'information concernant les mesures d'apaisement ou de détournement de circulation qui pourraient affecter les résidents et les commerçants du secteur lors de la construction du projet immobilier de l'îlot Sainte-Catherine Ouest? Si oui, la commission aimerait en recevoir copie.
2. Est-ce que l'arrondissement a procédé ou procédera à une étude de la circulation à la suite de la construction de l'îlot Sainte-Catherine Ouest, particulièrement dans la ruelle nord de la rue Tupper? Si une telle étude existe, la commission aimerait la recevoir.
3. Est-ce qu'il existe actuellement des projets de construction ou de transformation dans le secteur du Village Shaughnessy à part les projets « Le Gabriel » et « Îlot Sainte-Catherine Ouest »? Si oui, la commission aimerait recevoir les détails disponibles à l'égard de ces projets.

4. Quelles sont les exigences en matière de construction durable et de protection de l'environnement auxquelles un promoteur immobilier doit se conformer pour la démolition et la construction d'un édifice neuf?
5. La commission voudrait obtenir l'étude d'ensoleillement produite pour l'édifice « Le Gabriel » présentement en construction au 1421 Sainte-Catherine Ouest.
6. La commission aimerait savoir si une étude d'ensoleillement combinant l'impact des édifices « Le Gabriel » et de l'îlot Sainte-Catherine Ouest a été produite. Le cas échéant, la commission voudrait obtenir l'étude.

Une question provenant du public a été omise par erreur lors de séance virtuelle de questions et de réponses du 15 septembre 2020. Nous vous la faisons donc parvenir ici afin d'obtenir une réponse pour Elisabeth Éthier, citoyenne :

« Il est notoire pour les résidents du quartier que l'épicerie IGA (Alexis-Nihon), le PA sur Du Fort et l'Adonis sur Ste-Catherine Ouest souffrent de problèmes d'achalandage et de temps d'attente constants, en plus d'être insuffisants en termes d'espace. Le projet tel que présenté aura pour effet d'ajouter plus de 200 appartements et donc d'injecter un minimum de 200 résidents additionnels dans le quartier. Cela aggravera inévitablement les problèmes actuels d'épiceries.

1. *Comment la Ville a-t-elle considéré ces problèmes d'épiceries dans son évaluation du projet?*
2. *Quelles mesures sont prises par la Ville afin que ces problèmes d'épiceries ne soient pas aggravés? »*

La commission souhaite recevoir vos réponses par écrit d'ici le vendredi 9 octobre 2020 afin de permettre aux groupes et aux citoyens d'en prendre connaissance avant l'audition des opinions. Les réponses et les documents afférents seront également intégrés sur le site Internet de la consultation.

Merci à l'avance de votre collaboration et n'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute question.

Akos Verboczy
Secrétaire-analyste de la commission